

## Foire aux questions relativement au campus Madeleine

*Le document sera progressivement enrichi des interrogations qui pourront être transmises par les membres de DEG.*

*Pour toute question, l'adresse de contact est la suivante : [fouad.eddazi@univ-orleans.fr](mailto:fouad.eddazi@univ-orleans.fr)*

### **1. Pourquoi retenir la partie Hospice Général et non la partie Hôtel Dieu du site Madeleine ? (voir schémas)**

*(Réponse indiquée par l'architecte-programmiste du projet)*

Les deux localisations ont été étudiées pour identifier la plus pertinente pour une implantation universitaire.

Le résultat de cette comparaison est que le secteur Est (avec Hôtel-Dieu) présente plus d'inconvénients que le secteur Ouest (avec Hospice général et sans chapelle), sans parler du coût des travaux induits par les difficultés.

Secteur Hôtel-Dieu :

- pavillons en R+1+C à façades porteuses et refends intermédiaires nombreux (présentant des difficultés et donc surcoûts de transformations).
- surfaces disponibles des bâtiments anciens présentent un rendement faible : système porteur pénalisant, emprises circulations horizontales importantes, largeurs disponibles faibles, volumes recoupés par refends maçonnés.
- cages d'escaliers principales (seulement 4 unités) non cloisonnées et protégées ne pouvant être enclouées étant donné la configuration des lieux >>>> problèmes sécurité incendie dans un ERP (établissement recevant du public).
- en partie au sud de l'HD : topographie (contre bas) empêchant toute extension neuve en liaison avec existant.
- enclavement de l'équipement public dans quartier résidentiel (trame viaire d'interquartier) sans visibilité depuis l'espace public (trame viaire principale).

Secteur Hospice général :

- pavillons en R+2+C/R+3+C présentent une succession de « plateaux » entre façades porteuses formant chaque niveau (absence de circulation horizontale).
- nombreuses cages d'escaliers principales constituant des blocs indépendants des « plateaux » facilement modifiables.
- surfaces dans œuvre des « plateaux » présentant un rendement moyen : largeur disponible environ 8,00 m, surfaces libres allant de 150 m<sup>2</sup> à 350 m<sup>2</sup> suivant pavillons.
- hauteurs libres sous plafond généreuses.

- combles non aménagés présentant des volumes capables de même largeur que les « plateaux ».
- partie au sud de l'HP se prêtant facilement pour réaliser une construction universitaire type regroupement d'amphithéâtres en utilisant le décaissé existant.
- occupation de la partie ouest du site HPM signalant l'Université dans la ville en bordure de l'intra-muros, très bonne visibilité en limite du centre-ville ancien, en lien avec d'autres équipements publics (FRAC, Médiathèque, Patinoire, Gare, etc.). En parfaite cohérence avec l'aménagement urbain de centre ville privilégiant l'habitat résidentiel en coeur d'îlots.
- architecture austère de l'HP mais non dénuée de qualité esthétique se prêtant particulièrement bien pour afficher solennellement la présence d'un lieu du savoir.

## **2. Le campus comportera-t-il un parking ?**

Situé dans l'hypercentre d'Orléans, le campus Madeleine ne peut fonctionner de la même manière que le campus de La Source, situé en périphérie de la ville sur un espace originellement vierge (La Source étant un espace boisé il y a 50 ans).

Aussi, il n'est pas envisageable que le campus Madeleine comporte autant de places de parking qu'à La Source, faute d'espace, du fait de la meilleure connexion avec les transports (proximité plus grande avec la gare SNCF, la gare routière, le centre bus TAO, croisement des lignes A et B du tramway sur la place de Gaulle à quelques minutes du campus...) et d'une recherche de mise en valeur des modes de transport doux au sein de l'hypercentre. L'argument esthétique n'est pas non plus à négliger.

Pour résoudre les questions pouvant naître de l'absence d'autant de places de parkings qu'à La Source (liaison avec le campus de La Source pour les formations sur plusieurs sites type Bi-licences ; aller et retour depuis le domicile pour les étudiants habitant loin de l'agglomération...), les échanges sont en cours avec la Métropole pour développer plusieurs solutions :

- L'offre des parcs-relais doit être étendue pour que les étudiants puissent laisser leurs véhicules personnels, rejoindre le campus par les transports en commun pour récupérer leurs voitures le soir, pour rentrer chez eux.
- Les étudiants demeurant sur le territoire métropolitain utiliseront plus intensément les lignes traditionnelles : au regard de la répartition des domiciles étudiants (dont le document en pièce attaché donne une idée), il faut accroître la fréquence des lignes qui seront les plus sollicitées.
- Les cours débutant tôt, pour finir relativement tard, beaucoup d'étudiants préféreraient utiliser leurs véhicules personnels pour pouvoir rentrer plus vite chez eux après leurs enseignements. Faute de stationnements, cette option ne sera plus possible. La contrepartie indispensable est de pouvoir étendre l'amplitude horaire de fonctionnement de certaines lignes, ainsi que de pouvoir augmenter leur fréquence, pour que les étudiants aient des moyens de rentrer chez eux, sans un temps d'attente

excessif (surtout pour ceux qui iraient récupérer leurs véhicules pour un temps de route supplémentaire).

- La présence en centre-ville suppose un meilleur cadencement entre les différents modes de transports : par exemple, que les étudiants arrivant par cars ou trains (par exemple de Chartres) trouvent plus rapidement le relais tram ou bus qui les mènera vers le campus. Une meilleure cohérence avec les réseaux REMI et SNCF est indispensable.
- La circulation douce, en particulier en cœur de métropole, doit être renforcée, l'offre Vélo + et les pistes cyclables sécurisées devant être développées pour permettre aux étudiants de rejoindre le campus Madeleine par ce biais.
- Les bi-licences nécessiteront que les étudiants puissent se rendre du campus Madeleine au campus de la Source le plus rapidement possible : pour cela, il paraît indispensable de prévoir la création d'une ligne directe entre les deux campus, sans arrêt intermédiaire. Les horaires de cette ligne pourraient être arrêtés après concertation avec les services des emplois du temps, qui détermineront à quels moments il y aura mouvements d'un campus à un autre. Pour un service le plus efficace possible, un transport en site propre sera idéal, pour éviter les ralentissements propres aux franchissements des ponts aux heures de pointe.
- Un tarif attractif pour les étudiants (pour les abonnements, stationnements, etc.) semble nécessaire pour aider la transition vers les transports en commun, qui bénéficiera *in fine* à la Métropole.

La seule exception à l'absence de stationnement concerne les personnels : en particulier du fait de leur présence toute l'année sur le site et de leurs obligations familiales contraignant les déplacements, il fallait envisager une possibilité de stationner sur le site même. Un parking réservé au personnel est donc prévu (souterrain, au sud du campus, sous la bâtiment neuf à bâtir, potentiel nouvel Atrium).

### **3. Y-aura-t-il un restaurant universitaire ?**

Oui, il y aura un restaurant universitaire, le CROUS ayant manifesté sa volonté de proposer une offre de restauration sur le campus même, sur l'esplanade centrale du campus, à droite sur les vues du campus présentées sous forme de schémas.

### **4. Le campus sera-t-il assez grand pour contenir la Faculté et permettre son développement futur ?**

L'ambition est clairement énoncée dans la présentation du projet par le Doyen : il ne s'agit pas de déplacer l'existant vers le centre-ville, mais de développer la Faculté.

En cela, une meilleure attractivité est recherchée, par l'immobilier mais aussi et surtout par la refonte de l'offre de formation, pour accueillir plus d'étudiants à la Faculté.

Pour cela, la jauge des amphithéâtres est revue à la hausse (l'amphithéâtre Pothier comporte 500 places, il est prévu deux amphithéâtres allant à 650/700 places), comme le nombre et la jauge des salles de cours/TD.

Néanmoins, si le projet se développe comme espéré, on peut imaginer un accroissement du nombre d'étudiants dans les années à venir.

Il faut se projeter dans les 20, 30, 50 futures années.

Dans cette perspective, des constructions nouvelles pourront s'avérer nécessaires, nouvelles salles, nouveaux amphithéâtres, etc.

A cet égard, la prise en compte de l'extension future a toujours été un objectif prioritaire.

En ce sens, le déménagement de la future cité musicale vers la tête nord du pont de l'Europe est une satisfaction, en tant qu'elle offre un espace de développement au sud de la ZAC pour la Faculté.

### **5. Quelle place pour le végétal sur le futur campus ?**

Au cours des premières discussions, la Faculté a toujours défendu le parti végétal et écologique du campus.

A cet égard, par exemple, seront aménagés la grande cour-terrasse-jardin sur terre plein (et non sur toiture-terrasse), tout comme le jardin étudiants au coeur de l'Hospice Général.

Les cours intérieures ont vocation à être végétalisées.

En outre, les lourds travaux à venir permettront d'avoir des bâtiments plus performants que ceux de La Source (qui commencent à vieillir), en termes de performances énergétiques, d'isolation, etc.